



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 105691

## Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'offre de soins en milieu rural, et notamment dans le canton de Guéméné-Penfao, arrondissement de Châteaubriant (Loire-Atlantique), où les médecins qui partent en retraite ne sont pas remplacés par l'installation de jeunes. Plus généralement, il lui demande quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour tendre à l'égalité de l'offre de soins au niveau national, en particulier dans les zones rurales où les départs en retraite des médecins ne sont généralement pas compensés par l'installation de jeunes médecins. Il souhaite savoir si le Gouvernement serait favorable pour prendre des mesures incitatives pour assurer l'offre de soins, notamment au moyen d'incitations pour l'installation de jeunes médecins en milieu rural, l'absence d'offre de soins étant une source légitime d'inquiétude pour les jeunes couples et les personnes âgées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105691

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 2006, page 10257